



DELIBERATION N°003_2026

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 060-216003830-20260216-DELIB003_26ASST-DE

S²LOW

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
09/02/2026

Date de l'affichage :
09/02/2026

En exercice : 12
Présent(s) : 10
Absent(s) : 2
Pouvoir(s) : 1

Objet :

**AFFECTATION
DES RESULTATS 2025
- ASSAINISSEMENT -**

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de l'ASSAINISSEMENT

L'an Deux Mil Vingt-Six, le seize du mois de février

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Aurélie LÉVÊQUE, Martine LANGLOIS Françoise LEMARCHAND, Messieurs René THIEBAUT, Gérald LAQUERRIERE, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Antonio PREVOST.

Absent(es) : Madame Servane CARON et Monsieur Thibaut HULLAERT

Pouvoir : Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT

Secrétaire de Séance : Madame Aurélie LEVÊQUE

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le Compte financier unique 2025 de l'assainissement qui présente un excédent d'exploitation de 3 997. 19 € et un excédent d'investissement de 641 217. 05 € ce qui représente un résultat de clôture pour l'année 2025 EXCEDENTAIRE de 645 214. 24 €.

DECIDE :

- D'affecter à l'article 001 – excédent d'investissement reporté (Inv. Rec) 641 217 €
- D'affecter à l'article 002 – excédent d'exploitation reportée (Fonct. Rec.) 3 997 €

au budget primitif 2026 de l'assainissement.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance,

Aurélie LEVÊQUE

Le Maire,

Isabelle DUBUT

